



PSSST !
**APPROCHEZ-VOUS DE LA MARE
 AUX DIMES, PLUS PRÈS !**



Autant d'usages, autant de mares !

Avant l'adduction d'eau, les hommes étaient dépendants de la proximité d'une rivière, du forage d'un puits pour assurer leurs besoins en eau. La mare a permis : eau de boisson pour l'homme et son bétail, toilette et lessive, lutte contre les incendies, arrosage des cultures, élevage des canards, pêches des sangsues...
 En plus de constituer une réserve aquatique, les mares reçoivent les eaux de pluies excédentaires et contribuent au bon drainage du sol.
 Supprimer une mare, c'est favoriser une inondation. Tous ces usages ont donné aux mares des visages différents.



La mare qui se trouve devant vous a été creusée pour extraire de l'argile qui servait aux potiers. On retrouve d'ailleurs des traces d'anciennes poteries dans de nombreux endroits de la commune ainsi que d'anciens fours à brique.



Une mare dans son jardin et pourquoi pas ?



Et si vous creusiez une mare dans votre jardin ? Il faudra simplement vous armer d'une pioche, d'une pelle et d'un peu de courage. Cette réalisation écologique et bénéfique pour la planète se transformera en événement social si vous demandez un coup de main (et de pelle !) à vos amis et à vos voisins !

Mais attention, il vous faudra respecter les quelques commandements suivants :

- Qu'ils soient locaux ou exotiques, tu n'introduiras point d'animaux (et surtout pas de poissons, ils mangent tout !).
- Les arbres, pas trop près du bord tu planteras (au moins les deux tiers de la mare doivent être ensoleillés).
- La flore indigène tu choisiras (sans piller pour autant les milieux aquatiques voisins).
- Les angles droits tu éviteras (la forme de la mare en rond, en 8 ou ovale est à privilégier).
- Une profondeur minimale tu creuseras (un à un mètre vingt pour éviter l'assèchement complet en été).
- Un profil en pente douce tu préféreras (avec quelques marches).
- Les aménagements excessifs, comme le béton, tu éviteras.
- Une bâche étanche tu poseras (si ton terrain n'est pas imperméable).
- Le comblement, tu éviteras (après plusieurs années, il faut extraire par zone et sur plusieurs années le surplus de vase et de végétaux envahissants).

Merci pour mon futur petit nid douillet !



Mares en péril

La moitié des mares a disparu en France depuis 1950, et on en compte aujourd'hui dix fois moins qu'au début du siècle dernier. Les hommes se désintéressent de ces écosystèmes car ils ont perdu leurs usages domestiques. Or, sans entretien, les mares se comblent progressivement et finissent par disparaître.

Le comblement : en se décomposant, végétaux et animaux forment une couche de matière organique au fond de la mare, qui s'épaissit au fil du temps, jusqu'au comblement.

L'introduction d'espèces : poissons rouges et végétaux exotiques peuvent déstabiliser cet écosystème fragile, et sont donc à éviter afin de conserver une mare « écologiquement équilibrée ». Si vous pêchez dans l'étang en face, ne relâchez pas vos poissons dans la mare (même les plus petits !).

Les pollutions de l'eau : elles sont nombreuses, car l'eau est un élément fragile, fortement exploité par l'homme. Les principales sources de pollution sont les effluents agricoles, routiers ou encore ménagers, ainsi que les décharges sauvages.

L'eutrophisation : lorsqu'une mare contient trop d'éléments nutritifs (sels minéraux), elle voit une flore spécifique composée d'algues filamenteuses se développer considérablement, masquant la lumière aux autres végétaux, qui n'assurent plus l'oxygénation de l'eau.



Pour l'équilibre de cette mare, ne pas mettre de poissons !

Quelques techniques d'entretien

- Le **curage** consiste à retirer la vase sur une portion de la mare. Opération à mener en hiver, afin de déranger au minimum la biodiversité.
- L'**étrépage** a pour objectif de maintenir un tiers de la surface libre de plantes, en coupant et en arrachant la végétation manuellement.
- L'**écrémage** et le **râtelage**, reviennent à « peigner » la surface de la mare (avec un râteau) afin de retirer temporairement les lentilles d'eau ainsi que les amas d'algues filamenteuses.

- Le **faucardage** et l'**enlèvement des rhizomes** (tiges souterraines), permettent de limiter le développement des grands hélophytes (roseaux, massettes).
- Pour la tranquillité de la faune, **éviter de tondre les berges de la mare**, il est essentiel de laisser un milieu « sauvage ».

Ces différentes interventions nécessitent de la prudence car la mare est un milieu de vie fragile. Pour chacune de ces techniques, n'intervenez que sur un tiers de la mare par an, afin de toujours laisser une zone refuge pour la faune.

